



**PROCES VERBAL
COMITE DIRECTEUR
Vendredi 11 mars 2021
Visioconférence**

Présents (membres décisionnaires) :

Julien BARBIER – Délégué Technique Général
Francine BILLARD - Membre
Joel BILLARD – Membre
Pierre Yves CHARLAIS – VP Systèmes
Informatiques
Didier CHATIRON – Trésorier
Luc CORNILLOT CLEMENT – VP Haut Niveau
Julien DELFOLIE – VP Formation
Jeanne DOT – RT GR
Aude GRELET - Membre
Yvon LACOMBE – VP Territoires Soutien clubs
Valérie LEGARSON – Membre
Benoit LERET – RT GAM
Claire LIGIER – Secrétaire
Anthony MENAGE – RT GAF
Christian MET – RT Trampoline
Stéphanie NEMOUR – Membre
Corentin PETUSSEAU – RT TeamGym
Josiane PIOFFET – VP Pratiques compétitives
Olivier QUERO – Membre
Jérémy ROSE - Membre
Sylvain VOITEQUE – VP délégué RH
Véronique VALLON – Présidente

Excusés :

Philippe BOGUSLAWSKI – Membre

Absents :

Anaïs DUGRIPPE – Membre

Début de la réunion : 20h05

ORDRE DU JOUR :

1) Introduction

- a. Accueil
- b. Point sur les licences

2) Adoption du PV du CoDir du 15/01/2021

3) Départ de Corinne

- a. Clôture du dossier
- b. Candidatures au poste de secrétaire comptable

4) Départ de Laurent

5) Retour sur l'entrevue avec Pascal Jourdan – Trésorier FFGym

6) Trésorerie

Point sur la comptabilité 2020-2021 et projection au 31/08/2021

7) ETR

- a. Adaptation du calendrier
- b. Décision à prendre

8) MultiGym Event

- a. Retour sur la réunion du Conseil Régional
- b. Décision à prendre

9) Validation des candidatures aux commissions

- a. Proposition d'organisation
- b. Vote sur les candidatures

10) Projet Territorial

Etat d'avancement et priorisation des actions – validation

2

1) Introduction (Véronique VALLON)

a. Accueil

Véronique VALLON explique le fonctionnement des ordres du jour (ODJ) du CoDir.
Joël BILLARD demande à avoir les pièces comptables en amont du CoDir.

b. Point sur les licences

Au 9 mars 2021, le nombre de licenciés au CRGCVL est de 10 223 dont 7 388 licences standard, 2 344 licences BabyGym, 285 licences seniors et 206 licences nouveaux clubs, soit une diminution de 2 626 licences par rapport au 09 mars 2020.

La répartition par département est la suivante :

- 18 : 1982 licences
- 28 : 1363 licences
- 36 : 568 licences
- 37 : 1748 licences
- 41 : 992 licences
- 45 : 3570 licences
-

2) Adoption du PV du CoDir du 15/01/2021

Une discussion s'ouvre autour de la rédaction du PV du 15/01/2021 qui semble trop factuel à certains membres du CoDir.

Le prochain PV sera plus détaillé sans retranscrire strictement l'ensemble des débats.

Le procès-verbal du CoDir du 15/01/2021 est adopté avec 19 votes pour et 2 abstentions

(Remarque : 1 personne notée présente mais arrivée après le vote du PV)

Questions sur les PV de bureau :

- Bureau du 28/01/2021 : une date erronée. Celle-ci sera modifiée.
- Bureau du 11/02/2021 : Joël BILLARD souhaite la suppression de la phrase « le département 45 n'a pas payé la part départementale ». Véronique VALLON estime que le PV a déjà été validé par le bureau et que le PV ne pourra pas être modifié en ce sens.

3) Départ de Corinne CHATELET (Sylvain VOITEQUE)

a. Clôture du dossier

Corinne CHATELET quitte le CRGCVL le 12 mars 2021. Les documents concernant la rupture conventionnelle lui ont été remis en main propre.

Etant donné la situation sanitaire, le CRGCVL n'a pas prévu de « pot de départ », mais suite à la collecte auprès des clubs et comités départementaux, une carte cadeau lui sera remise.

b. Candidatures au poste de secrétaire comptable

- Le CRGCVL a reçu 4 candidatures au poste de secrétaire comptable.
- 3 ont été retenues pour les entretiens.
- 2 candidatures semblent se détacher. Le choix va être fait rapidement.
- Pour la période de transition, ORCOM a mis à disposition une salariée. Didier CHATIRON sera présent au comité une demi-journée par semaine pour la transmission des informations.

3

4) Départ de Laurent DESPORTE (Sylvain VOITEQUE)

- 05/02/2021 : demande par mail de rupture conventionnelle de Laurent DESPORTE
- 25/02/2021 : les membres du bureau ont accepté la rupture conventionnelle. Le coût pour le CRGCVL calculé par ORCOM est de 7 450€.

Véronique VALLON et Sylvain VOITEQUE rencontrent Laurent DESPORTE le 23/03/2021.

Le départ de Laurent DESPORTE pourrait être effectif au début du mois de mai.

5) Retour sur l'entrevue avec Pascal JOURDAN – Trésorier FFGym (Véronique VALLON)

Véronique VALLON et Sylvain VOITEQUE ont sollicité une réunion avec Pascal JOURDAN (trésorier de la FFG) afin de discuter de l'absence de CTS en région Centre Val de Loire. Une subvention peut être allouée dans le cadre du PSF emploi. La FFGym aide à hauteur de 15 000 € ou 17 000 € ou 21 000€ par an, en fonction du niveau de qualification.

6) Trésorerie (Didier CHATIRON)

Point sur la comptabilité 2020-2021 et projection au 31/08/2021

Le logiciel de comptabilité n'a pas été changé car il aurait fallu reprendre toute la saisie depuis le début de la saison et le départ de Corinne CHATELET n'a pas permis ce travail. Le changement se fera en septembre 2021.

Le tableau du budget prévisionnel (annexe 1) est présenté aux membres du Codir. 3 colonnes sont à lire :

- Colonne 1 : budget prévisionnel validé à l'AG
- Colonne 2 : réalisé au 10/03/2021
- Colonne 3 : projeté au 31/08/2021.

Didier CHATIRON donne des explications sur les différentes rubriques du budget.

Le résultat projeté au 31/08/2021 est d'environ 8 500€.

A l'issue de la présentation quelques questions sont posées :

1 – Pourquoi une ligne à 0€ projetée au 31/08/2021 concernant l'aide exceptionnelle ? Cette ligne était destinée aux compétitions qui sont pour l'instant inexistantes. Si des actions devaient avoir lieu, elle peut être réactivée.

2 – Pourquoi la ligne sur le stockage du plateau GYMNOVA n'est-elle pas en augmentation ? Cette année le plateau n'a pas été sorti. La projection au 31/08/2021 pourrait changer. Point à éclaircir.

3 - La vente du praticable au club d'Olivet est-elle réglée (25 000€) ? Le dossier est en cours avec la mairie d'Olivet. Valérie LEGARSON reprend contact avec la mairie d'Olivet pour activer le paiement.

4 – Précision apportée par Joël Billard sur la convention avec le crédit mutuel : elle prévoit 1500€ dont 1000€ en espèce et 500€ matériel.

Pour information les documents signés pour la banque postale en décembre par Véronique VALLON, Sylvain VOITEQUE et Didier CHATIRON n'ont pas été enregistrés. Cet oubli de la banque sera bientôt réglé.

4

7) ETR (Julien BARBIER)

a. Adaptation du calendrier compétitif

La FFG a prévu 2 scénarii suivant la reprise des entraînements ou non au 08/03/2021.

- Scénario 1 : reprise des entraînements au 08 mars 2021. Certaines compétitions nationales peuvent avoir lieu et pour les autres catégories, prévoir des animations compétitives territoriales.
- Scénario 2 : reprise après le 08 mars 2021. Seules les compétitions Elite et TOP 12 sont organisées et les régions organisent des animations territoriales.

Nous sommes donc à ce jour sur le scénario 2. Les responsables techniques (RT) ont participé à des réunions avec les CNS afin de proposer des animations compétitives territoriales.

Les RT présentent les axes choisis pour chaque discipline :

- **TeamGym** (Corentin PETUSSEAU) : Organisation par la FFG d'une e-compétition avec un jury national. La commission TeamGym souhaite rester sur une dimension UOC :
 - 1er scénario – reprise en mai, 3 compétitions régionales avec le sol filmé en direct et jugé au niveau UOC. Le reste en jury local.
 - 2^{ème} scénario – système de défi ; ex : sol le plus original, filmé en plein air, ... Note par un jury des 3 régions et par les réseaux sociaux en faisant attention au droit à l'image. La FFG a prévu un accompagnement sur le sujet.

- **Trampoline** (Christian MET) : Animation sur une journée en utilisant le programme ACCESS ou kangourous pour les plus jeunes et de mini enchaînements pour les plus aguerris.
- **GAM** (Benoît LERET) : une journée challenge sur des éléments physiques et techniques en se basant sur les tests de la revue d'effectif adaptés aux catégories. Enchaînement de max 3 éléments. Date évoquée : les 29-30 mai
- **GAF** (Anthony MENAGE) : étant donné le nombre de gymnastes GAF plusieurs journées peuvent être nécessaires. L'idée est de partir sur les test open et garder les fédéral A, fédéral B et performance comme la FFG le demande.
- **GR** (Jeanne DOT) : 3 journées pourraient être organisées :
 - Une journée Coupe Formation qui reste prioritaire pour la commission PAS-nationale.
 - Un challenge « ensembles » en faisant passer les gymnastes une par une.
 - Un challenge individuel pour les Trophées et Nationales en ne prenant que les 3 meilleures notes par club.

Julien BARBIER (DTG) explique que ce type d'animation peut se faire en mode stage sans public. Il précise que tous ces travaux ont été effectués à la demande de la FFG mais qu'ils paraissent peu réalistes.

Véronique VALLON remercie les techniciens qui restent mobilisés durant cette longue période loin des gymnases.

La discussion s'ouvre avec beaucoup de questions sans réponse :

- Le CoDir doit-il décider d'une date butoir de reprise de l'entraînement pour l'organisation de ces animations ?
- Ne vaut-il pas mieux laisser les clubs reprendre contact avec leurs adhérents ?
- Les départements ne seraient-ils pas les plus à même d'organiser des animations ?
- Les clubs seront-ils au rendez-vous de ces animations compétitives ?
- Les parents emmèneront-ils les gymnastes sur ces animations surtout s'ils ne peuvent pas entrer dans les salles ?
- La reprise pourrait se faire au moment des examens (brevets, bacs, ...) Les gymnastes ne privilégieront-ils pas leur scolarité plutôt que la reprise du sport ?
- Les stages prévus en juillet pourront-ils être maintenus ?
- A partir de quelle date, sera-t-il impossible de mettre en place une animation compétitive ?
- Si le CRGCVL décide d'une date butoir, ne se met-il pas en désaccord avec la FFG ?
- Pour la GAF et la GR, y aura-t-il assez de week-ends disponibles si on laisse la priorité aux clubs pour les galas de fin d'année ?

b. Décision à prendre

Le CoDir décide pour ce soir de valider les propositions de l'ETR, de donner une date butoir de reprise des entraînements. Si la reprise a lieu avant, le CRGCVL met en place les actions, si la reprise des entraînements a lieu après pas, d'action régionale. Les clubs restent la priorité du CRGCVL.

Le CoDir vote à l'unanimité les actions prévues par les ETR.

La date butoir proposée est le 22/04/2021.

Le CoDir vote à l'unanimité la date butoir du 22/04/2021.

8) MultiGym Event (Véronique VALLON)

a. Retour sur la réunion du Conseil Régional

Véronique VALLON et Sylvain VOITEQUE ont rencontré Thomas DESFORGES au conseil régional.

Lors de cette réunion les sujets suivants ont été évoqués :

- Le multiGym Event : l'idée de le faire sur les départements a été évoquée, mais ceci entraînerait un changement de lieu et de dates donc la nécessité de rédiger un autre projet et de repasser en commission. Le MultiGym Event est une action d'animation et de promotion. En l'absence de manifestation, la subvention ne sera pas versée.
- L'Excellence sportive.
- La préparation d'un plan d'investissement matériel concernant le renouvellement du plateau Gymnova avec une visibilité sur 4 ans.

Concernant la Convention de Partenariat Pluriannuelle (CPP), le versement du solde nécessite un point d'étape sur les actions réalisées. Suite à la situation sanitaire, les fiches actions ont été modifiées pour recevoir le reste de la subvention.

b. Décision à prendre

La question de l'annulation du MultiGym Event est posée aux membres du CoDir.

Les membres du CoDir votent à l'unanimité pour l'annulation du MultiGym Event

9) Validation des candidatures aux commissions (Véronique VALLON)

a. Proposition d'organisation

La validation des candidatures pour les membres du CoDir dans les différentes commissions a été réalisée lors de la réunion du CoDir du 03/12/2020.

- Commission Territoriale : pas de vote, tous les présidents départementaux sont membres de droit.
- Commission des juges : Corentin PETUSSEAU est président de la commission et Claire LIGIER membre. 5 candidatures ont été reçues dont 4 GAM et 1 GAF. : Gérald BRAUD, Romain MARAICHER, Mathieu MAUGUIN, Mickaël MAREST et Christelle BARBIER. Véronique VALLON propose de valider toutes les candidatures pour ne pas décourager les bonnes volontés.
- Commission médicale : pas de candidats.
- Commission disciplinaire : pas de candidats.
- Commission labellisation : Yvon LACOMBE et Jérémy ROSE déjà élus, Sandra LEROY et Eric ROUX se présentent.
- Commission électorale : pas de candidat. Josiane PIOFFET va solliciter les personnes qui composait cette commission précédemment.
- Commission formation : pas de nouvelle candidature. Julien DELFOLIE et Corentin PETUSSEAU déjà élus.
- Commission haut niveau : pas de nouvelle candidature. Luc CORNILLON CLEMENT, Stéphanie NEMOUR, Anaïs DUGRIPPE et Christian MET déjà élus.
- Commission de coordination du calendrier régional : commission non obligatoire composée de Josiane PIOFFET, Pierre Yves CHARLAIS, Julien BARBIER, Julien DELFOLIE et Corentin PETUSSEAU.

b. Vote sur les candidatures

Les candidatures aux commissions des juges et labellisation sont soumises au vote des membres du CoDir.

Les membres du CoDir votent à l'unanimité pour l'ensemble des personnes se présentant aux commissions juge et labellisation

10) Projet territorial (Véronique VALLON)

Etat d'avancement et priorisation des actions

Les vice-présidents arrivent à la fin de la phase de diagnostic de leur domaine de compétence. Un tableau a été mis en place sur le projet territorial. Il contient un onglet par secteur avec une liste des projets à réaliser avec les dates de mise en place souhaitées. Ce tableau est soumis aux membres du CoDir. Il sera validé lors d'un prochain CoDir et transmis aux clubs.

Véronique envoie le document et propose une méthode de retour sur le document.

11) Questions diverses

- Les demandes pour les récompenses fédérales ont été envoyées à la FFG : 11 dossiers (9 pour le département 41, 1 pour le département 28 et 1 pour le département 18)
- Le CRGCVL laisse les clubs labellisés en 2019-2020 choisir ce qu'ils souhaitent en fonction du budget alloué.
- Reversement d'une partie de la licence de la FFG vers les clubs : ceci représente une somme de 26 700€ pour la région Centre Val de Loire. On ne sait pas si cette aide sera renouvelée sur la saison prochaine.

7

Véronique remercie encore une fois les techniciens qui ont beaucoup travaillé sur les animations compétitives territoriales.

Date du prochain CoDir le 20 mai 2021

Fin de la réunion : 22h45

Véronique VALLON
Présidente CRCVLG



Claire LIGIER
Secrétaire CRCVLG

